


Mars 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

COMITÉ FINANCIER

Cent quarante-huitième session

Rome, 18-22 mars 2013

Situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2012

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija

Directeur de la Division des finances et Trésorier

Tél: +3906 570 54676

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

Le présent rapport sur la situation financière de l'Organisation récapitule les résultats non vérifiés de l'année qui a pris fin le 31 décembre 2012. Les principaux éléments pris en compte sont les suivants:

- **Situation de trésorerie au titre du Programme ordinaire.** Au 31 décembre 2012, le solde des encaisses, des équivalents de trésorerie et des dépôts à court terme du Programme ordinaire avait augmenté pour s'établir à 105 millions d'USD (61,3 millions d'USD au 31 décembre 2011), essentiellement pour les raisons suivantes: amélioration du taux de recouvrement des contributions dues en 2012 et du règlement des arriérés, et augmentation du montant des contributions reçues à l'avance pour 2013 par rapport à 2012.
- **Obligations liées au personnel.** En 2012, l'Organisation a modifié ses modalités de traitement comptable des gains et pertes actuariels, passant de la méthode dite du « corridor » (ou du « couloir ») à celle de la comptabilisation des réserves. Cela s'est traduit par l'inscription dans les comptes de l'intégralité des pertes actuarielles non comptabilisées (296 millions d'USD) parmi les gains non répartis. Au 31 décembre 2012, les obligations au titre des quatre plans s'élevaient à un montant total de 1 252,5 millions d'USD, dont 871,2 millions d'USD non provisionnés (795,8 millions d'USD au titre de l'assurance maladie après cessation de service et 75,4 millions d'USD pour le Fonds des indemnités de départ). Le sous-financement des obligations de dépenses au titre de l'assurance maladie après cessation de service (AMACS) continue de contribuer lourdement au déficit structurel du Fonds général. D'après l'évaluation actuarielle arrêtée au 31 décembre 2012, pour que ces plans soient financés intégralement, un montant de 26,8 millions d'USD par an pendant 30 ans serait nécessaire pour l'assurance maladie après cessation de service et un montant de 6,5 millions d'USD par an pendant 15 ans serait nécessaire pour le Fonds des indemnités de départ.
- **Placements disponibles à la vente.** Au 31 décembre 2012, le montant des placements disponibles à la vente s'établissait à 372 millions d'USD, contre 326,9 millions d'USD au 31 décembre 2011, ce qui résulte d'une augmentation de la valeur de réalisation et d'un financement supplémentaire de 4 millions d'USD approuvé par la Conférence. À la fin de l'année, des montants supplémentaires de 1,6 million d'EUR et de 1 million d'USD, provenant de contributions d'États Membres, attendaient d'être placés dans une nouvelle classe d'actifs, les emprunts de marchés émergents, au début de 2013. L'instabilité des marchés continue de préoccuper l'Organisation, qui suit de très près l'évolution de la situation.
- **Déficit du Fonds général et des fonds apparentés.** Le déficit du Fonds général a augmenté, passant de 641,3 millions d'USD au 31 décembre 2011 à 945,5 millions d'USD. Cette augmentation est essentiellement due au fait que l'Organisation a inscrit dans ses comptes l'intégralité des obligations à sa charge au 31 décembre 2012 au titre des prestations prévues par les plans en faveur du personnel, ce qui s'est traduit par un déficit supplémentaire de 296 millions d'USD.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à noter que la situation de trésorerie de l'Organisation au 31 décembre 2012 s'était améliorée par rapport à celle arrêtée au 31 décembre 2011 grâce au paiement des arriérés de 2011, à l'amélioration du recouvrement des contributions dues pour 2012 (89,2 pour cent, contre 82,5 pour cent en 2011) et à une hausse du montant des contributions payées à l'avance au titre de 2013, mais que la situation financière de l'Organisation avait été extrêmement précaire au cours des derniers mois de 2012. Le moindre problème de trésorerie peut être aggravé par le fait que le fond de roulement est à un bas niveau. La santé financière de l'Organisation reste donc tributaire du calendrier de paiement des principaux bailleurs de fonds.
- Le Comité financier est également invité à prendre note du fait que le creusement du déficit de l'Organisation, qui est passé de 641,3 millions d'USD au 31 décembre 2011 à 945,5 millions d'USD, s'explique par le changement de convention comptable adopté par l'Organisation à la fin de l'année, à savoir que les pertes actuarielles relatives aux obligations au titre des plans concernant le personnel sont désormais comptabilisées dans leur intégralité.

Projet d'avis

- **Le Comité financier a noté que la situation de trésorerie de l'Organisation au 31 décembre 2012 s'était améliorée par rapport à celle arrêtée au 31 décembre 2011, mais que sa santé financière était tributaire de la ponctualité du versement des contributions mises en recouvrement pour 2013. Le Comité a exhorté tous les États Membres à verser intégralement et ponctuellement leurs contributions au programme ordinaire, afin que la FAO puisse disposer des liquidités nécessaires pour l'exécution de son programme de travail.**
- **Le Comité financier a pris note de l'augmentation considérable du déficit du Fonds général, qui résulte de la comptabilisation intégrale des obligations relatives aux plans concernant le personnel, et est convenu qu'il fallait trouver une source de financement ou une autre solution pour atténuer les risques financiers auxquels l'Organisation était exposée.**

Introduction et sommaire

1. Le présent rapport sur la situation financière de l'Organisation récapitule les résultats non vérifiés de l'année qui a pris fin le 31 décembre 2012. Il est structuré comme suit:

- **Résultats financiers de l'exercice annuel terminé le 31 décembre 2012:**
 - i) **État de l'actif, du passif, et des soldes des réserves et fonds** au 31 décembre 2012, présentés par sources de financement, y compris les soldes comparatifs au 31 décembre 2011 - Tableau 1.
 - ii) **État des recettes et dépenses et variations des soldes des réserves et fonds** pour l'exercice annuel terminé le 31 décembre 2012, présentés par sources de financement, y compris les soldes comparatifs pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2010 - Tableau 2.
- **Observations succinctes sur les résultats financiers de l'exercice annuel terminé le 31 décembre 2012**
- **Mouvements de trésorerie prévus pour 2013 jusqu'au 31 décembre 2013**

Tableau 1

ACTIFS, PASSIFS ET SOLDES DES RÉSERVES ET FONDS
Au 31 décembre 2012
(en milliers d'USD)

	Fonds		CHIFFRES NON VÉRIFIÉS		CHIFFRES VÉRIFIÉS	
			Total		31 décembre 2012	31 décembre 2011
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD				
ACTIF						
Encaisse et équivalents de trésorerie	105 031	479 337	584 368		568 490	
Placements détenus à des fins de transaction	-	336 903	336 903		367 168	
Contributions à recevoir des États Membres et du PNUD	77 018	15 803	92 821		117 668	
À déduire: provision pour retard des contributions	(12 583)	(8 055)	(20 638)		(18 919)	
Comptes débiteurs	49 454	1 097	50 551		51 101	
Placements disponibles à la vente	371 972	-	371 972		326 873	
TOTAL DE L'ACTIF	590 892	825 085	1 415 977		1 412 381	
PASSIF						
Contributions reçues à l'avance	21 628	642 228	663 856		723 483	
Obligations non liquidées	46 487	139 025	185 512		196 171	
Comptes créditeurs	44 521	-	44 521		39 069	
Recettes constatées d'avance	78 258	-	78 258		73 440	
Plans en faveur du personnel	1 252 455	-	1 252 455		906 060	
TOTAL DU PASSIF	1 443 349	781 253	2 224 602		1 938 223	
SOLDES DES RÉSERVES ET FONDS						
Fonds de roulement	25 654	-	25 654		25 654	
Compte de réserve spécial	19 824	-	19 824		20 043	
Compte de dépenses d'équipement	4 727	-	4 727		14 474	
Compte des dépenses de sécurité	2 831	-	2 831		4 646	
Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement	-	43 832	43 832		43 329	
Gains / (Pertes) non réalisés sur les placements	40 031	-	40 031		7 288	
Soldes des fonds (déficit) en fin d'exercice	(945 524)	-	(945 524)		(641 276)	
SOLDES DES RÉSERVES ET DES FONDS, TOTAL	(852 457)	43 832	(808 625)		(525 841)	
PASSIF ET SOLDE DES RÉSERVES ET DES FONDS	590 892	825 085	1 415 977		1 412 381	

Tableau 2

RECETTES ET DÉPENSES ET VARIATIONS DES SOLDES DES RÉSERVES ET DES FONDS				
Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2012 (en milliers d'USD)				
	Fonds		CHIFFRES NON VÉRIFIÉS Total	
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaire e PNUD	31 décembre 2012	31 décembre 2010
RECETTES:				
Contribution des États Membres	494 304	-	494 304	515 636
Contributions volontaires	56 585	693 780	750 365	861 107
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	306	3 239	3 545	10 176
Activités cofinancées	18 486	-	18 486	18 075
Recettes accessoires	10 935	856	11 791	11 723
Produits des placements disponibles à la vente	8 450	-	8 450	16 171
Autres recettes accessoires nettes	9 054	-	9 054	9 123
(Pertes) / gains de change	(4 184)	-	(4 184)	(35 318)
TOTAL DES RECETTES	593 936	697 875	1 291 811	1 406 693
DÉPENSES:				
Programme ordinaire	544 973	-	544 973	498 561
Projets	-	697 019	697 019	813 631
TOTAL DES DÉPENSES	544 973	697 019	1 241 992	1 312 192
EXCÉDENTS DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	48 963	856	49 819	94 501
Pertes ou gains actuariels	(14 537)	-	(14 537)	(20 022)
Coût financier des obligations de dépense liées au personnel	(48 629)	-	(48 629)	(58 671)
Provision pour contributions à recevoir et autres actifs	(993)	-	(993)	1 258
Recettes constatées d'avance	(4 818)	-	(4 818)	(14 254)
Variation nette du compte des dépenses d'équipement	9 748	-	9 748	(3 488)
Variation nette du compte des dépenses de sécurité	1 815	-	1 815	(1 735)
EXCÉDENT / (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(8 451)	856	(7 594)	(2 411)
Virement d'intérêts sur les comptes de donateurs	-	(856)	(856)	
Virements nets des/(vers les) réserves				(1 590)
Fonds de roulement	-	-	-	
Compte de réserve spécial	220	-	220	(880)
Changement de conventions comptables concernant le classement des revenus des placements à court terme			-	(2 173)
Solde des fonds en début d'exercice (tel qu'indiqué précédemment)	(937 293)	-	(937 293)	(558 992)
SOLDE DES FONDS EN FIN D'EXERCICE	(945 524)	0	(945 523)	(566 046)

Observations succinctes sur les résultats financiers préliminaires pour l'année terminée le 31 décembre 2012

Situation de trésorerie et contributions non acquittées

2. Les liquidités de l'Organisation (Fonds général), constituées de l'encaisse et des équivalents de trésorerie, se montaient à 105 millions d'USD au 31 décembre 2012, soit une hausse de 43,6 millions d'USD par rapport aux 61,4 millions d'USD enregistrés au 31 décembre 2011. L'augmentation des liquidités est due à une amélioration du taux de recouvrement des contributions de 2012 (89,2 pour cent contre 82,5 pour cent au 31 décembre 2011), ainsi qu'au règlement d'arriérés de contributions (21 millions d'USD et 49,3 millions d'EUR) et à une hausse du montant des contributions payées à l'avance (22 millions d'USD en 2012 contre 17 millions d'USD en 2011).

3. L'encaisse comprend 1 million d'USD et 1,6 million d'EUR versés par des États Membres pour couvrir en contrepartie les engagements de 2012 au titre d'AMACS pour services passés. À la fin de 2012, il était prévu de placer ces fonds dans une nouvelle classe d'actifs au cours du premier trimestre de 2013. Ils n'ont pas été placés immédiatement dans un portefeuille intermédiaire de façon à éviter des coûts de transaction supplémentaires. Voir les paragraphes 20 et 21 pour un examen plus détaillé des projections de mouvements de trésorerie de l'Organisation.

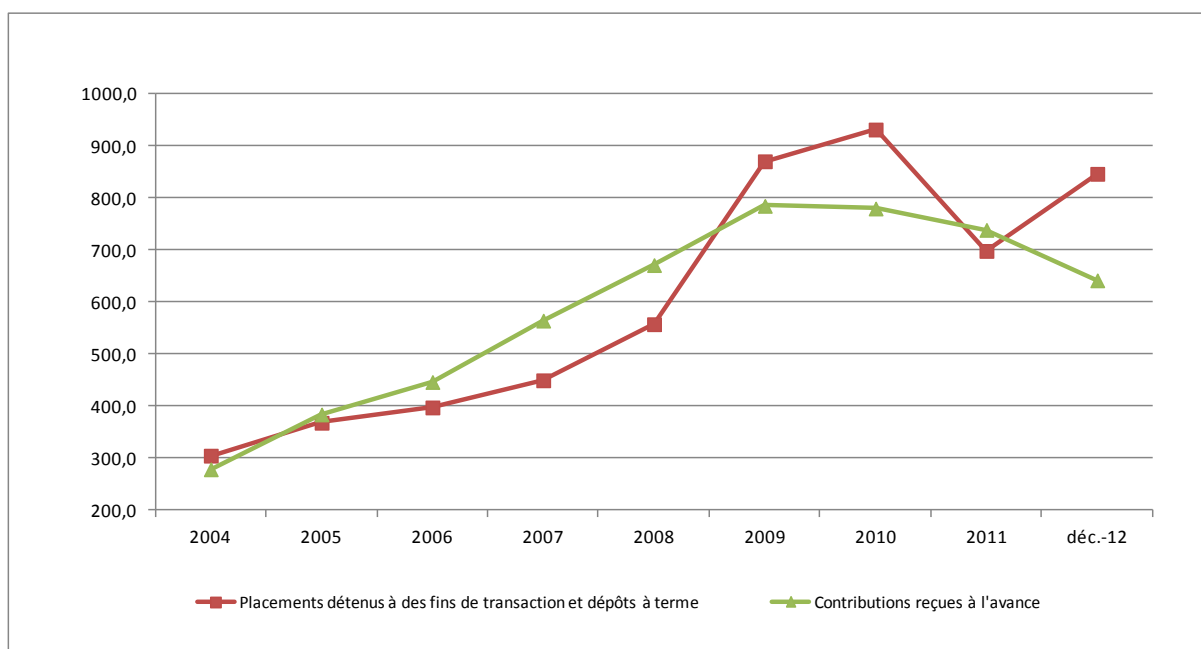
Placements détenus à des fins de transaction

4. La valeur des placements détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2012 était de 336,9 millions d'USD. Avec les dépôts à terme (464,8 millions d'USD) et les liquidités incluses dans les portefeuilles (45,4 millions d'USD), mais comptabilisés dans les encaisses et les équivalents de trésorerie, elle représente principalement les soldes non dépensés de fonds fiduciaires détenus en attente de décaissement pour l'exécution des projets.

5. La gestion prudente de la FAO, avec réduction du profil de risques, dans un contexte où, en 2012, les taux d'intérêt étaient toujours proches de zéro, a maintenu le rendement des placements détenus à des fins de transaction à un niveau très bas de 0,27 pour cent pendant l'année. Ce chiffre demeure cependant supérieur au rendement de référence, qui était de 0,05 pour cent. En 2011, le rendement global avait été de 0,15 pour cent, contre un rendement de référence de 0,05 pour cent.

6. Le tableau 3 rend compte de l'évolution du solde des placements détenus à des fins de transaction et des dépôts à terme correspondant aux fonds fiduciaires et montre leur évolution par rapport aux contributions reçues à l'avance, à la fin de chaque année sur la période allant de l'année 2004 au 31 décembre 2012.

Tableau 3



Placements disponibles à la vente

7. La valeur des portefeuilles de placements disponibles à la vente, qui sont des placements mis en réserve pour financer les plans de prestation en faveur du personnel, a augmenté, passant de 326,9 millions d'USD au 31 décembre 2011 à 372 millions d'USD au 31 décembre 2012. Cette hausse tient à plusieurs facteurs:

- 3,95 millions d'USD supplémentaires ont été injectés dans le portefeuille, ce qui est conforme au montant des contributions dont un montant spécifique, approuvé par la Conférence, est destiné à financer les engagements au titre de l'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- pendant l'année terminée le 31 décembre 2012, le rendement du portefeuille de placements disponibles à la vente a représenté un gain net de 41,1 millions d'USD. Ce gain s'explique globalement par des conditions de marché favorables, notamment un taux de change EUR/USD plus avantageux depuis le 31 décembre 2011; il comprend 7,9 millions d'USD d'intérêts perçus, 32,7 millions d'USD de gains non réalisés nets et 2,8 millions d'USD de gains réalisés nets, desquels il faut déduire 2,3 millions d'USD de frais de gestion versés aux gestionnaires des portefeuilles de l'Organisation.

Plans relatifs au personnel

8. La FAO dispose de quatre plans (les «plans») de prestations dont bénéficie le personnel à la cessation de service ou en cas de maladie ou d'accident du travail:

- Assurance-maladie après cessation de service (AMACS)
- Régime des indemnités pour cessation de service (RICS)
- Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel (FRPI)
- Fonds des indemnités de départ (FID)

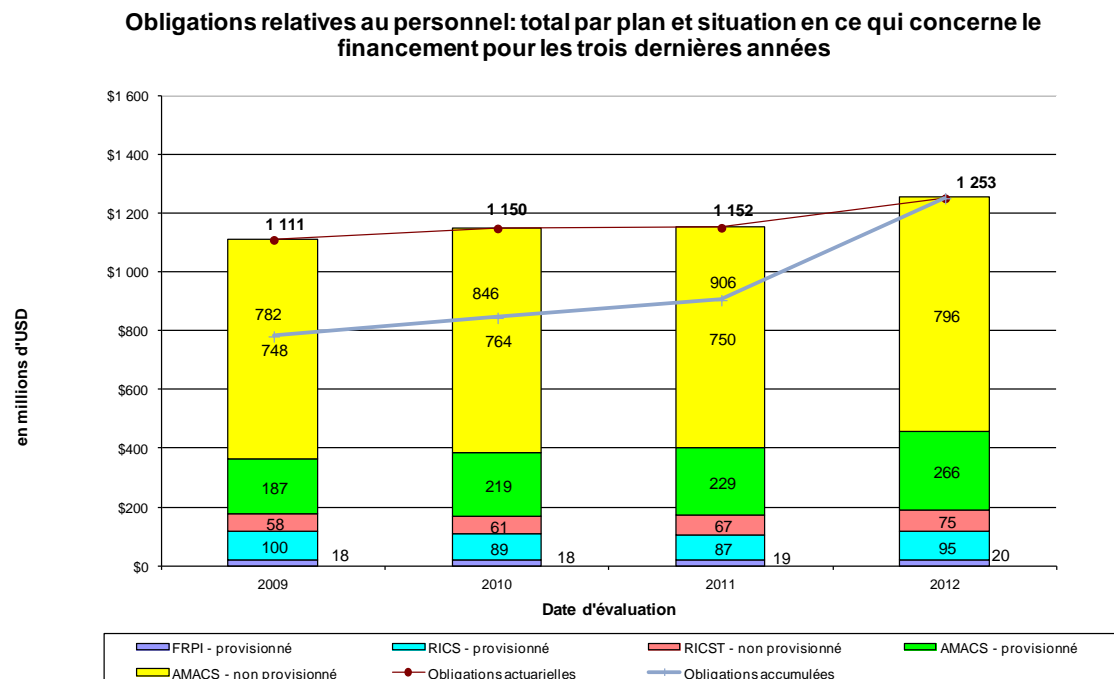
9. Les résultats de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2012 et les besoins et préoccupations en matière de financement qui en découlent sont présentés en détail dans l'*Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel pour 2012* (FC 148/5), présentée au Comité financier à sa cent quarante-huitième session.

10. Au 31 décembre 2012, l'Organisation a décidé d'abandonner la méthode du « corridor » (ou du couloir) pour comptabiliser les gains et pertes actuariels, en vertu de laquelle les gains et pertes actuariels dépassant un certain seuil étaient inscrits à l'état des recettes et des dépenses de l'exercice. À la place, elle a adopté la méthode des « réserves », et comptabilise dorénavant la totalité des gains et pertes actuariels relatifs au plan d'assurance maladie après cessation de service, au Régime des indemnités pour cessation de service et au Fonds des indemnités de départ dans les comptes de l'exercice au cours duquel ils se produisent. Ces gains et pertes sont inscrits dans des lignes séparées, directement en fonds propres/actifs nets. Le Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel n'est pas traité comme une prestation postérieure à l'emploi, mais comme un engagement à long terme, donc tous les gains et pertes actuariels continuent d'être inscrits en totalité à l'état des recettes et des dépenses de l'exercice au cours duquel ils se produisent. Le changement de méthode a été adopté en prévision de la modification des normes IPSAS, qui recommanderont l'abandon de la méthode du « corridor » et l'inscription immédiate de tous les gains et pertes actuariels dans les comptes. S'agissant des trois premiers plans, il s'est traduit par l'inscription dans les comptes, directement dans les gains non répartis, de 296 millions d'USD de pertes actuarielles.

11. Le montant total dû au titre de ces plans au 31 décembre 2012 s'élevait à 1 252,5 millions d'USD (contre 1 152,1 millions d'USD en décembre 2011). En 2012, l'Organisation a enregistré pour l'ensemble des plans un coût des services rendus au cours de l'exercice de 38,9 millions d'USD, et un coût financier de 48,6 millions d'USD. En ce qui concerne l'assurance-maladie après cessation de service, le Fonds des indemnités de départ et le Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel, une perte actuarielle d'un montant total de 14,1 millions d'USD a également été inscrite à l'état des recettes et des dépenses avant le changement de méthode comptable. Il est prévu d'utiliser les recettes des placements disponibles à la vente pour couvrir le coût financier résultant de l'accroissement de la valeur actualisée des obligations de dépenses au titre du personnel. Cet engagement n'étant pas totalement financé, on constate un écart de 40,2 millions d'USD environ entre les recettes des placements disponibles à la vente et le coût financier.

12. Au 31 décembre 2012, les obligations non financées au titre des plans relatifs au personnel s'élevaient à 871 millions d'USD et se répartissaient comme suit: 795,6 millions pour l'assurance maladie après cessation de service et 75,4 millions pour le Fonds des indemnités de départ. Le tableau 4 donne une analyse du montant total des obligations actuarielles, par plan et par état du financement.

Tableau 4



Solde du Fonds général et des fonds apparentés

13. Le déficit du Fonds général est passé de 641,3 millions d'USD au 31 décembre 2011 à 945,5 millions d'USD au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 301,9 millions d'USD, dont 296 millions d'USD sont liés à l'inscription de l'intégralité des obligations de dépense aux titre des plans en faveur du personnel.

Programme de coopération technique: dépenses et recettes constatées d'avance

14. En 2012, les dépenses au titre du programme de coopération technique (PCT) imputées aux ouvertures de crédits de 2012 se sont montées à 12 millions d'USD, montant qui était de 35,5 millions d'USD pour l'exercice 2010-2011. Les dépenses mensuelles moyennes du PCT au cours de l'année 2012 se sont établies à 3,95 millions d'USD, soit une hausse sensible par rapport à l'année 2010 (3,2 millions d'USD). Au 31 décembre 2012, les recettes constatées d'avance au titre du PCT (c'est-à-dire les crédits disponibles), s'élevaient à 72,9 millions d'USD au total.

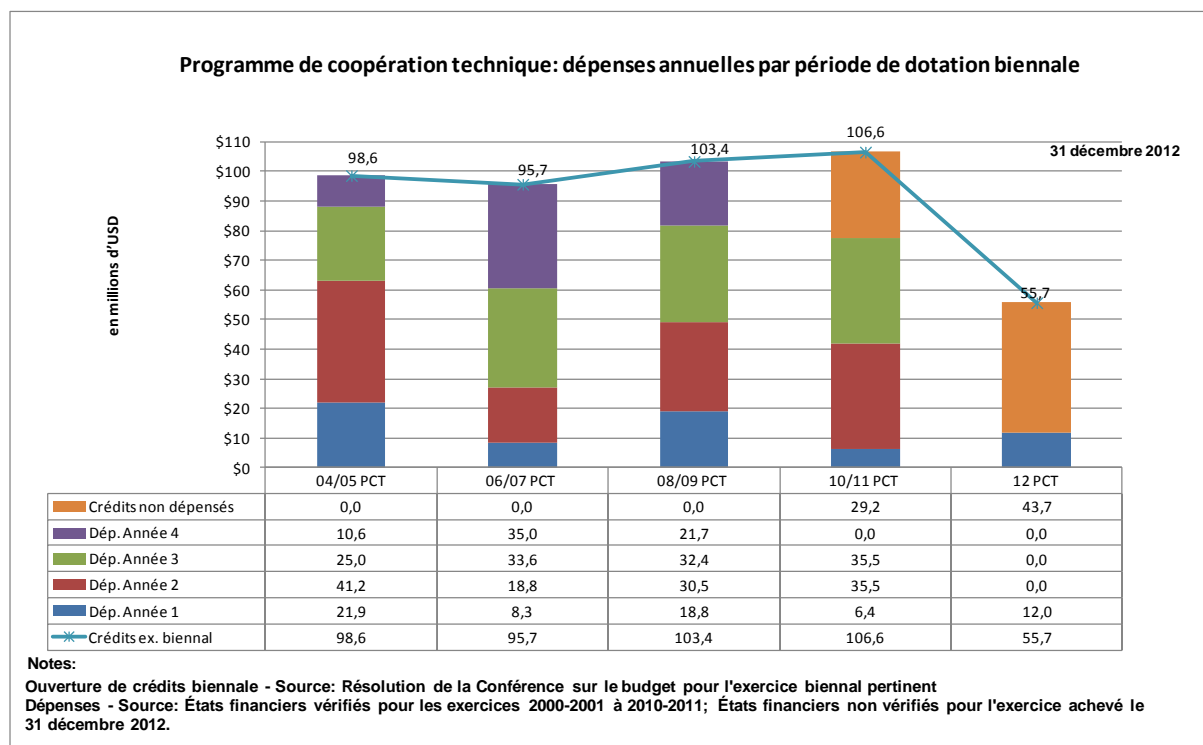
15. On trouvera au tableau 5 ci-dessous un récapitulatif des dépenses mensuelles moyennes du PCT.

Tableau 5

Dépenses mensuelles moyennes	Exercice					
	2012	2010-2011	2010	2008-2009	2006-2007	2004-2005
	12 mois	24 mois	12 mois	24 mois	24 mois	24 mois
	3,95	4,0	3,2	4,9	2,5	5,2

16. Le tableau 6 présente les dépenses du PCT (y compris les charges à payer) pour toutes les périodes de dotation, ainsi que les crédits disponibles (recettes constatées d'avance) au titre du PCT pour chaque exercice, du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2012. Les dépenses engagées par rapport aux crédits ouverts en 2012 représentent 21,6 pour cent des crédits disponibles. Le solde pourra être dépensé jusqu'au 31 décembre 2015, en plus des nouveaux crédits qui seront ouverts pour chaque année civile. Les dépenses engagées en 2012 par rapport au solde reporté des crédits de 2010-2011 représentent 54,8 pour cent, ce qui est conforme aux prévisions d'utilisation totale des crédits d'ici à la fin de l'exercice 2012-2013.

Tableau 6



Plan d'action immédiate - recettes constatées d'avance

17. Au 31 décembre 2011, conformément à la résolution 5/2001 de la Conférence, l'Organisation a reporté le solde non dépensé (8,7 millions d'USD) des crédits 2010-2011 pour la mise en œuvre intégrale du PAI, et notamment les coûts de l'investissement ponctuel afférent au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-2013. Au 31 décembre 2012, 3,4 millions d'USD, sur les crédits reportés, avaient été dépensés comme suit: 2,2 millions d'USD pour financer les groupes de travail spécialisés de l'Unité de gestion du programme d'exécution du PAI, 0,5 million d'USD pour la communication relative au PAI, et 0,9 million d'USD pour renforcer le système de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats.

Pertes de change

18. Au cours de l'année qui a pris fin le 31 décembre 2012, l'Organisation a enregistré une perte de change nette d'un montant de 4,2 millions d'USD; sur cette somme, les pertes brutes effectives de l'Organisation sont imputables en grande partie à la portion des quotes-parts versées en euros¹. Les variations de change effectives (variations en espèces) de l'Organisation ont représenté une perte de 0,2 million pendant l'exercice à l'examen. Cette perte a été virée au Compte de réserve spécial,

¹ Les écarts de change sont constatés au moment où les contributions sont perçues et au moment de la conversion du solde non acquitté des contributions, en fin d'exercice.

conformément à la décision prise par les États Membres à la cent trente-cinquième session du Comité financier (FC 135/2) de cesser de virer vers le Compte de réserve spécial les écarts comptables liés à la conversion d'EUR en USD.

Mouvements de trésorerie prévus en 2013 (Programme ordinaire)

19. Le tableau 7 ci-après présente la situation de trésorerie consolidée du Programme ordinaire de l'Organisation (encaisses, équivalents de trésorerie et placements à court terme), telle qu'enregistrée en fin de mois du 1^{er} janvier 2012 au 28 février 2013 et telle que projetée jusqu'au 31 décembre 2013. Tous les montants sont exprimés en millions d'USD. La situation de trésorerie en début d'exercice (105 millions d'USD) est meilleure que les années précédentes, en raison du recouvrement de contributions et d'arriérés non négligeables à la fin de 2012. Les principaux faits à noter, et les hypothèses sur lesquelles s'appuient les projections pour 2013, sont les suivants:

- Au cours du premier mois de l'année 2013, 12,86 pour cent des contributions ont été versées par les États Membres, un taux de recouvrement supérieur à celui enregistré à la fin du mois de janvier 2012 (8,57 pour cent). L'amélioration du taux de recouvrement est liée au fait que des États Membres qui payent généralement leurs contributions plus tard dans l'année les ont déjà acquittées (27,3 millions d'USD et 4 millions d'EUR).
- En janvier 2013, deux autres pays ont réglé la majeure partie de leurs arriérés de contributions, ce qui s'est traduit par un montant supplémentaire de liquidités de 10 millions d'USD (montant consolidé).

20. Si l'on se fie aux tendances observées jusqu'à présent pour le paiement des contributions, les liquidités disponibles pour le Programme ordinaire sur les premiers mois de 2013 devraient être suffisantes pour couvrir les besoins opérationnels. Les prévisions actuelles sont basées sur le calendrier des paiements effectués par les plus gros bailleurs de fonds en 2012. Elles sont susceptibles de changer lorsque les Membres auront confirmé les dates de règlement prévues. Certaines hypothèses concernant le recouvrement des arriérés de certains États Membres ont été confirmées et l'Organisation devrait recevoir 11,7 millions d'USD et 8,39 millions d'EUR d'ici la fin du mois de mars 2013 de la part d'un des principaux bailleurs de fonds. D'autres hypothèses sur le recouvrement des arriérés restent à confirmer par les États Membres concernés.

21. D'après les informations les plus récentes communiquées par les États Membres concernant les dates de règlement prévues, les liquidités disponibles pour le Programme ordinaire en 2013 devraient être suffisantes pour couvrir les besoins opérationnels durant toute l'année. Néanmoins, dans le cas où les principaux bailleurs de fonds ne règleraient pas leurs contributions comme prévu, la situation de trésorerie de l'Organisation pourrait être compromise au second semestre. La réalisation des prévisions figurant au tableau 7 ci-après sera donc fonction de la date à laquelle seront versées les plus grosses quotes-parts dues pour 2013.

Tableau 7

